



Achat terrain directement par propriétaire

Par **piandoc33**, le 13/05/2013 à 11:57

Bonjour,
Je suis sur le point d'acheter un terrain en gironde.

A ce jour ce terrain est proposé en vente par un notaire à un prix X (Prix avec émoluments de négociation inclus), ce notaire ayant mandat pour la vente du terrain.

J'ai à ce jour connaissance du propriétaire (vendeur) et après contact du prix de vente fixé par le vendeur : X - 10 000 €.

Je voudrais savoir s'il m'est possible de traiter directement avec le propriétaire pour l'achat du terrain afin (d'économiser) les émoluments, qui dans mon cas deviendraient alors des frais de notaires...

Merci beaucoup pour votre éventuelle réponse à ma question.

Bonne continuation.

Par **youris**, le 13/05/2013 à 13:10

bjr,
cela dépend du mandat donné par le vendeur au notaire et si vous avez eu des contacts avec ce notaire.

donc il faut poser la question au vendeur s'il peut et veut faire la vente directement.

cdt